

Le 15 décembre 2017

L'honorable David Tkachuk, sénateur
Président, Comité sénatorial permanent des transports et des communications
Le Sénat
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Objet : Projet de loi C-49, Loi apportant des modifications à la Loi sur les transports au Canada et à d'autres lois

Monsieur le Sénateur,

La Canadian Canola Growers Association (CCGA) est heureuse de constater que votre comité lancera son étude sur le projet de loi C-49 cette semaine. Bien que nous souhaitions que ce projet de loi reçoive toute l'attention nécessaire, nous vous encourageons à l'adopter rapidement.

Notre association représente 43 000 producteurs de canola et est régie par un conseil d'administration constitué d'exploitants agricoles représentant toutes les provinces, de l'Ontario jusqu'à la Colombie-Britannique. En 2016, le canola a été le produit agricole ayant généré le plus de recettes au Canada. Quelque 90 % du canola produit au Canada est exporté (sous forme de graine, d'huile ou de tourteau), et les agriculteurs dépendent absolument des transporteurs ferroviaires canadiens pour faire acheminer le grain jusqu'à son point d'exportation. C'est là notre seule option.

L'industrie canadienne du canola dépend du commerce international; chaque année, nous exportons vers plus de 50 pays et créons ainsi une industrie de plus de 26 milliards de dollars par année. Cette année, les agriculteurs canadiens ont produit plus de 21 millions de tonnes de graines de canola, un nouveau record. De plus, l'industrie s'est fixé l'objectif ambitieux de produire durablement 26 millions de tonnes de grain chaque année d'ici 2025.

Dans la structure du secteur du grain, les frais de transport et de logistique, quels qu'ils soient, sont transmis aux agriculteurs et payés par ces derniers. Il s'agit là d'une différence fondamentale par rapport à d'autres matières premières, où le producteur contrôle le plus souvent les fonctions logistiques et promotionnelles et est en mesure de transmettre les frais de transport aux parties qui se trouvent plus bas dans la chaîne ou aux utilisateurs finaux.

Il est essentiel de pouvoir compter sur un service fiable et rentable, car les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement influent sur la valeur marchande du grain pour nos produits, sans compter les tarifs de fret. Elles influent également sur la réputation du Canada dans les marchés d'exportation, si nous n'acheminons pas nos produits à destination comme convenu. Les expéditeurs de nos produits seront prêts à essayer les nouveaux outils concurrentiels que contient le projet de loi une fois que celui-ci aura été adopté.

Si le Comité décide d'entendre davantage de témoignages dans le cadre de l'étude de ce projet de loi, nous serions ravis de comparaître et de présenter le point de vue des producteurs de canola.

Veillez agréer, Monsieur le Sénateur, mes salutations distinguées.



Jack Froese
Président, Canadian Canola Growers Association

- c. c. Membres du Comité sénatorial permanent des transports et des communications
L'honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire
L'honorable Marc Garneau, ministre des Transports